

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ****L'an deux mil VINGT CINQ****Le 13 février 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 4 février 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves (arrivé à 19h15), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

33

Nombre de votants :

40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, Mme CARRENO Mercédès.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LOMBARD Jean Marc à M. MATRAY Jean-Luc, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CARRENO Mercédès à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. HERTZOG Etienne (Charlieu).

N°2025/N°027**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX AVEC LES
COMMUNES DE LA GRESLE, LE CERGNE ET CUINZIER POUR
L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL ET LE RELAIS PETITE
ENFANCE**

Madame Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale informe les conseillers communautaires que les conventions pour l'occupation des locaux signées avec les communes de Le Cergne, Cuinzier et La Gresle qui arrivaient à échéance au 31/12/2024 ont été prolongées en l'état jusqu'à ce que les communes concernées (La Gresle et Le Cergne) puissent évaluer une juste participation permettant d'indemniser les frais énergétiques. Après étude des consommations, il est proposé d'ajouter un forfait énergie de 10,00€ par demi-journée d'occupation sur la période de chauffage, allant du 1er octobre au 30 avril.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- autorise M. le Président à signer les conventions de mise à disposition de locaux avec les mairies de La Gresle Le Cergne et Cuinzier (conventions ci-annexées),
- dit que les dépenses seront prévues au budget annexe enfance jeunesse en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
de la commune de Charlieu
M Etienne HERTZOG

Le Président de la Communauté Représentant
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250213-DELIB2025-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025

Publication : 20/02/2025

